

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 05 Juin 2026

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 05 juin 2026 à 20 h 30, à la salle du Conseil, sous la présidence de Madame MATET Aline, maire. Madame SENEGAS Sarah et Monsieur PAGES Kévin étaient absents mais représentés, Monsieur PEIFFER était absent. Monsieur RAOUL Jérôme a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame BOUHIER Séverine, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 Avril 2026 :**

Le compte rendu transmis aux conseillers a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Ajout à l'ordre du jour :**

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'emploi d'agent technique. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

- **Création d'un emploi permanent d'agent technique :**

Madame le Maire rappelle l'embauche d'un saisonnier faite sur le poste d'agent technique au mois d'avril. Ce dernier n'ayant pas donné satisfaction durant sa période d'essai, il a été décidé de mettre un terme à son contrat. Une autre personne est intéressée par le poste mais sur un emploi permanent de 15 h hebdomadaire. Considérant le besoin actuel, Madame le Maire demande l'autorisation de création de ce poste permanent. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord et une délibération sera prise.

- **Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection Sénatoriale :**

En vue des élections Sénatoriales du 27/09/2026, 1 délégué et 3 suppléants doivent être élus au sein du Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, la présidente, Aline MATET désigne Monsieur RAOUL Jérôme comme secrétaire. Les deux plus jeunes élus ainsi que les deux plus âgés forment le bureau. Monsieur COLSON Régis se présente en tant que Délégué et il est élu, au 1^{er} tour, à 9 voix sur 10. Mesdames MATET Aline, CAZOTTES Marie- Claude et FEDERICI Estelle se présentent en tant que suppléantes. Elles sont élues, au 1^{er} tour à l'unanimité. Une délibération sera faite.

- **Désignation des délégués et suppléant à la CLECT :**

Il s'agit de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la Communauté de communes (Déchets, Voirie, Assainissement,...). Monsieur BENOIT Boris est désigné Délégué et Monsieur RAOUL Jérôme Suppléant. Une délibération sera prise.

- **Délibération de la vente du bien sans maître :**

Suite à la procédure d'acquisition du bien sans maître de la Castié et dans l'objectif de sa vente, une délibération autorisant Madame le Maire à faire les démarches est nécessaire pour les parcelles : A958 et A959 d'une surface respective de 42m² et 69 m². Le Conseil approuve à l'unanimité.

- **Délibération sur la fongibilité des crédits :**

En comptabilité M57, une plus grande marge de manœuvre est autorisée. Le Conseil Municipal peut autoriser Madame le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, excepté les dépenses de personnel. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

- **Délibération définitive de l'adressage :**

Après les diverses modifications et vérifications, la liste des dénominations des voies de la commune doit être définitivement adoptée. Après lecture de celles-ci, le Conseil Municipal valide à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Modification Tarif régie :**

Une modification de tarif est à effectuer sur la régie du Château. Le livre « Enquête au Château doit passer de 13, 90 € à 13, 50 €, tarif conseillé. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Modification affectation du résultat :**

La Trésorerie de Saint-Affrique demande une modification de l'affectation du résultat du Budget Principal avec mention du résultat 2025 du Budget Assainissement. Une nouvelle délibération sera prise.

- **Désignation référent ARS :**

L'ARS demande la désignation d'un référent désigné en cas de besoin ou d'urgence sanitaire, notamment dans les domaines du moustique tigre, de l'ambroisie et des chenilles processionnaires. Madame MATET Aline est désignée comme référente.

QUESTIONS DIVERSES :

- Organisation du Cinéma de plein-air du 28 Juin : des bénévoles sont demandés pour le service de l'apéritif offert et pour l'installation de l'évènement.
- Vernissage au Château le 14 juin à 11h : des bénévoles sont demandés pour le pot offert.
- Concert du Chœur départemental : des bénévoles sont demandés pour le pot offert en fin de concert.
- Une nouvelle personne s'occupe des chemins de rando au Parc Naturel Régional des Grands Causses : Mr COLIN.
- Problème de fuite à Saint-Martin à résoudre.
- Feu d'artifice du 13 juillet : Une demande de sécurisation du pont a été faite au Département pour l'évènement.
- Réunion SIEDA : Mr BENOIT fait un compte-rendu de la réunion. Plusieurs points sont à envisager tant au niveau de l'éclairage public que de la mise en place de bornes de rechargement.

Séance levée à 22h30